

Michelle Palandre

Conseillère municipale de Givors
Présidente du groupe « le Défi givordin »
39 rue Gambetta
69700 Givors

Alain Pelosato, conseiller municipal
Jean-Marc Bouffard-Roupé, conseiller municipal
Virginie Bodard, conseillère municipale

Givors, le 12 septembre 2013

Monsieur Martial Passi
Maire de Givors
Hôtel de ville
Place Camille Vallin
BP 38
69701 Givors Cedex

Objet : demande de la copie de la plainte de la commune auprès du procureur concernant le bâtiment commercial construit par Givors développement sur la place de Bans.

Monsieur le maire,

Par courrier recommandé avec AR daté du 19 juin 2013, je vous avais demandé **copie de la plainte** que vous avez déposée au nom de la commune concernant les malfaçons et diverses irrégularités, notamment les surfacturations concernant la construction du bâtiment commercial de la place de Bans.

Vous m'avez répondu par courrier daté du 19 décembre 2012 (sic) reçu le 22 juillet 2013 que la plainte au pénal était en cours de rédaction et que vous me tiendriez au courant.

Par courrier daté du 4 septembre 2013 vous m'avez informée que la plainte a été déposée auprès de monsieur le procureur de la République.

Je vous remercie de cette information que je reçois sous toute réserve car dès ma première demande (du 19 juin 2013) je vous avais demandé **copie** de la plainte et non pas simplement l'information selon laquelle vous l'auriez déposée.

Je réitère ma demande : veuillez bien vouloir me faire parvenir copie de la plainte dans les plus brefs délais, car, depuis le 19 juin 2013, le délai d'un mois prévu par la loi est largement dépassé. Cette copie devra comporter le tampon « accueil pénal » apposé par le secrétariat du procureur.

En effet, je considère que tous les conseillers municipaux doivent être informés de cette plainte.

Je vous en remercie à l'avance.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Michelle Palandre,
Conseillère municipale,
Présidente du groupe le Défi givordin

